

## Campagnes de donation par SMS soutenues par les opérateurs télécoms

### Principes généraux et directives

#### Janvier 2020

Les opérateurs télécoms Orange Belgium, Proximus et Telenet soutiennent des campagnes de donation par SMS pour des organisations caritatives reconnues et appliquent un certain nombre de principes et de directives clairs à cet égard.

#### Campagnes de donation par SMS sponsorisées : qu'est-ce à dire ?

Il s'agit de campagnes de donation par SMS lors desquelles les opérateurs télécoms concernés ne facturent **pas de frais administratifs** pour le traitement des dons : tous les fonds collectés à travers les opérateurs télécoms pour une campagne de donation par SMS sont intégralement reversés. Les messages de retour envoyés après la réception d'un don ne sont pas gratuits et sont facturés aux tarifs standards de chaque opérateur télécom. Les facilitateurs techniques concernés (tels que CM.com et RingRing) ne facturent pas non plus de frais pour la mise en place, le suivi et le traitement des campagnes de donation par SMS.

#### Qui peut lancer une campagne de donation par SMS ?

Seules les organisations caritatives **officiellement reconnues par le Service Public Fédéral des Finances** entrent en ligne de compte.

Les particuliers qui souhaitent lancer une campagne de donation par SMS doivent s'adresser à une organisation caritative déjà reconnue ou demander la reconnaissance de leur organisation au préalable.

- La liste des organisations reconnues par les autorités :  
[https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages\\_fiscaux/dons#q2](https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages_fiscaux/dons#q2)
- Pour plus d'informations sur la procédure de reconnaissance par les autorités :  
<https://finances.belgium.be/fr/asbl/dons/agrément-asbl-étape-par-étape>

#### Quelles sont les conditions ?

- Le montant maximum par SMS est de **1 €**
- Les short codes SMS sont limités aux numéros de série **4xxx**.
- Le **numéro abrégé ainsi que le tarif utilisateur par SMS** doivent être clairement indiqués dans toute communication de campagne
- La **durée maximale** de la campagne SMS est de **1 mois par année civile en cours**
- Tous les intermédiaires impliqués, tels que les agences médias ou de marketing, **ne facturent aucuns frais**
- La campagne de donation par SMS doit être soutenue par une **campagne médiatique nationale et/ou régionale dans toute la Flandre et/ou la Wallonie**, dans laquelle les opérateurs télécoms sont clairement mentionnés.

### Comment soumettre une demande valide pour une campagne de donation par SMS ?

La demande d'une campagne de donation par SMS doit être introduite comme suit :

- L'organisation **contacte un facilitateur technique tel que CM.com ou RingRing** pour un soutien technique efficace de la campagne de donation par SMS.
- L'organisation introduit une demande officielle auprès des trois opérateurs télécoms participants en remplissant **le formulaire de demande officiel (lien vers le formulaire web sur les sites web respectifs des opérateurs)**, en le **signant et en l'envoyant** à [smsdonation@orange.be](mailto:smsdonation@orange.be), [smsdonation@proximus.com](mailto:smsdonation@proximus.com) et [smsdonation@telenetgroup.be](mailto:smsdonation@telenetgroup.be). Veuillez ne pas envoyer un e-mail séparé aux différents opérateurs, mais leur écrire dans un e-mail commun.

Les opérateurs télécoms appliquent les délais suivants pour l'approbation d'une demande :

- **Pour les campagnes de donation par SMS qui utilisent un short code existant** : la demande doit être soumise **au moins 4 semaines** avant le début de la campagne.
- **Pour les campagnes de donation par SMS utilisant un nouveau short code, pas encore configuré** : la demande doit être soumise **au moins 8 semaines** avant le début de la campagne afin de permettre une bonne approbation et la mise en œuvre technique.

Le lancement d'une campagne de donation par SMS nécessite l'accord préalable de tous les opérateurs télécoms.

Lu et approuvé par

**Les opérateurs télécoms**

**Les facilitateurs techniques**

.....  
Orange Belgium

.....  
CM.com

.....  
Proximus

.....  
RingRing

.....  
Telenet Group

.....  
....